

Communauté française de Belgique

MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de l'Organisation des Etudes

Enseignement secondaire professionnel

Premier degré
Deuxième degré
Troisième degré

PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

EDUCATION MUSICALE

OBJECTIFS

1. Développer les facultés de perception auditive.
2. Amener à maîtriser l'expression rythmique et corporelle.
3. Augmenter et exploiter la créativité.
4. Améliorer les qualités d'expression vocale chantée et parlée.
5. Apprendre à gérer:
 - des activités de loisir (T.V., radio, disques).
 - le traitement de l'information (revues, journaux, livres).
6. Fournir des moyens d'exploitation d'instruments d'accompagnement.
(Guitare, synthétiseur, orchestre de type scolaire).
7. Faire acquérir des notions pratiques d'acoustique et de physiologie élémentaire dans les domaines auditif et vocal.
8. Rendre capable de manipuler les appareils audiovisuels les plus courants.
9. Développer le «savoir-être».
10. Inculquer, dans le domaine musical, une méthode d'organisation de travail et d'animation de groupes.

CONTENUS NOTIONNELS

1ère ANNEE

- 1.1. Reconnaissance des bruits et des timbres corporels.
- 1.2. Reconnaissance des mouvements sonores limités à l'exploitation des bruits analysés.
- 1.3. Reconnaissance des hauteurs de sons. (accord parfait).
- 1.4. Reconnaissance des familles d'instruments électriques et électroniques; puis des familles d'instruments traditionnels.
- 1.5. Reconnaissance auditive de la Brabançonne et de l'Hymne européen.
- 2.1. Maîtrise de la pulsation d'un chat, d'une musique.
- 2.2. Reproduction de formules rythmiques tirées de chants étudiés ou de musiques écoutées.
- 2.3. Reconnaissance des valeurs de notes: blanche, noire, croche, avec exploitation du schéma corporel et de l'occupation de l'espace.
(Pour les élèves, utiliser la représentation spatio-temporelle).
- 3.1. Invention de formules rythmiques: demandes et réponses. (4 pulsations).
- 3.2. Recherche du rythme d'une phrase littéraire. (Proverbe, diction, ...).
- 3.3. Création du mouvements, de couleurs, de formes sur une support musical.
- 4.1. Etude de 8 chants: marches, chansons populaires et régionales, canon.
- 4.2. Exploitation des techniques graphiques. (pictogramme, bandes dessinées).
- 5.1. Recherche et analyse de programme T.V. et radio à travers les revues et les journaux.
- 8.1. Utilisation et manipulation, au cours des activités du point 1, des appareils audiovisuels les plus courants.
- 9.1. Développement des attitudes favorisant une bonne communication.

2ème ANNEE

- 1.1. Reconnaissance des timbres instrumentaux.
- 1.2. Recherche et transcription sur portée du texte musical de chansons populaires très simples. (Ex. j'ai du bon tabac).
- 1.3. Connaissance des qualités du son.
- 2.1. Maîtrise d'une pulsation qui varie.
- 2.2. Développement de l'audition intérieure, du contrôle du vide.
- 2.3. Reconnaissance des valeurs de notes: blanche, noire, croche, blanche et noire pointées. Dictée et lecture rythmiques.
- 3.1. Invention de formules rythmiques (jusque 8 pulsations)
- 3.2. Recherche de textes sur des mélodies très simples.
- 4.1. Réalisation de dialogues expressifs et de dramatisations.
- 4.2. Etude de 8 chants dont la partition de la mélodie sera fournie aux élèves.
- 5.1. Analyse et étude de la chanson actuelle.
- 8.1. Manipulation des appareils audiovisuels.
- 9.1. Développement des attitudes favorisant une bonne intégration sociale.

3ème et 4ème ANNEES

- 1.1. Reconnaissance comparative d'oeuvres caractéristiques des grandes périodes de l'histoire de la musique: Renaissance, baroque, classique, romantique, moderne, contemporaine. Une part sera faite au jazz, à la musique de film, à la bonne chanson française.
- 1.2. Reconnaissance de musiques folkloriques et d'hymnes nationaux
- 2.1. Initiation à l'expression corporelle et aux danses modernes.
- 2.2. Reconnaissance des rythmes binaires et ternaires. Triolet de croches.
- 2.3. Reconnaissance des valeurs de notes: croche pointée, double croche.
- 2.4. Lecture et jeu à la flûte des notes de la gamme de do.
- 2.5. Connaissance et emploi des mesures 2/4, 3/4 et 4/4.
- 2.6. Emploi de la petite percussion. Dictées et lectures rythmiques.
- 3.1. Apprentissage de techniques de transformation (mélodie, rythme et texte) de comptines et de petites chansons.
- 4.1. Etude de 15 chants dont les partitions seront fournies aux élèves. Ils constitueront la base d'un répertoire qui sera exploité au troisième degré.
- 5.1. Analyse des phénomènes culturels propres à la musique: consommation musicale, hit parade, le monde du show-business, concours Eurovision, concours musicaux.
- 8.1. Manipulation des appareils audiovisuels.
- 9.1. Développement d'attitudes favorisant une plus grande efficacité: choix collectifs des chants à étudier et des musiques à écouter; prêts de disques, de cassettes et de livres; copies de montages sonores, etc.

5ème et 6ème ANNEES

- 1.1. Reconnaissance de quelques formes musicales: concerto, symphonie, ouverture, opéra, poème symphonique.
- 1.2. Etude de l'évolution de la musique de variétés au XXème siècle.
- 1.3. Dictées musicales des chansons populaires étudiées.

- 1.4. Exploitation du catalogue «cinéma-vidéo» de la Communauté Française de Belgique.
- 2.1. Lecture du do 3 au fa 4. Le fa dièze et le si bémol. Le sol dièze et la gamma de la mineur.
- 2.2. Les silences correspondants aux valeurs de notes connues.
Les principaux termes de nuances et de mouvements.
- 2.3. Perfectionnement du jeu de la flûte à bec.
- 2.4. Connaissance et emploi des mesures 6/8 et 3/8.
- 2.5. Lecture, chant et jeu d'une mélodie de la difficulté d'une chanson populaire.
(Ex. V'là l'bon vent, colchiques dans les prés).
- 3.1. Réalisation de mimes et de dramatisations.
- 3.2. Composition de comptines et de petites chansons.
- 3.3. Fabrication d'instruments de musique.
- 4.1. Recherche de chants et de musique d'ambiance pour diverses circonstances: soirée, réunions, fêtes, cérémonies.
- 4.2. Exécution individuelle des chants étudiés.
- 5.1. Constitution d'un fichier de renseignements utiles: adresses et numéros de téléphone de médiathèques, centres culturels, infor jeunes, librairies, disquaires, etc.
- 6.1. Apprentissage d'une technique d'accompagnement simple sur instrument à clavier, guitare, petite percussion. Emploi judicieux de l'accord parfait et de la septième de dominante.
- 7.1. Etude du fonctionnement de l'oreille et de l'appareil phonateur. Connaissance du phénomène de la mue.
- 8.1. Manipulation et utilisation du matériel audiovisuel.
- 9.1. Développement d'attitudes favorisant une plus grande efficacité professionnelle au travers de situations vécues en stages et, en général, dans tous les milieux de travail.
- 10.1 Recherche et perfectionnement d'une technique de montage et de découpage sonores.
- 10.2 Apprentissage d'un jeu, d'un chant, avec réalisation de fiches d'exploitation adaptées à différents circonstances.
- 10.3. Préparation et organisation du travail de stages.

7ème ANNEE

L'application du programme précédent a permis aux élèves d'atteindre des objectifs spécifiques de deux ordres:

1. Acquérir un minimum de formation musicale personnelle.
2. Apprendre à exploiter cette formation dans leur cadre professionnel.

Au cours de la 7ème année, la période d'Education musicale (TOL) devra également poursuivre deux types d'objectifs:

1. Améliorer le niveau du qualité des connaissances musicales générales acquises.
2. Perfectionner la pratique des instruments polyphoniques d'accompagnement (guitare - piano - synthétiseur).

TOUS LES AUTRES PROGRAMMES D'EDUCATION MUSICALE RELATIFS A L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL SONT ABROGES. - Des directives pédagogiques et méthodologiques complémentaires seront fournies ultérieurement aux professeurs.

JUIN 1988